

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 DECEMBRE 2016

DELIBERATION N°BC/2016.00577

SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS POUR LES ECONOMIES D'ENERGIE AU PROFIT DE L'ENTREPRISE WEISS

Le Bureau communautaire a été convoqué le 09 décembre 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 38

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 38

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Rémy GUYOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Paul CELLE, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE, M. Christophe FAVERJON, M. Roland GOUJON, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Marc ROSIER

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 16 décembre 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20161118-D20160057710-DE

DATE D'AFFICHAGE :20161216

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 DECEMBRE 2016

SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS POUR LES ECONOMIES D'ENERGIE AU PROFIT DE L'ENTREPRISE WEISS

Chocolatier depuis plus de 130 ans, la société WEISS a, plus précisément, pour activités :

- la fabrication et le négoce du chocolat, de la confiserie et plus généralement de tous produits alimentaires et boissons, ainsi que le matériel nécessaire à la fabrication desdits produits et boissons,
- l'organisation d'activités artistiques, projections, conférences, débats, spectacles, ateliers d'animations, expositions et autres animations culturelles, afin de promouvoir la culture du chocolat et de valoriser la chocolaterie,
- la restauration, café, salon de thé.

L'entreprise emploie actuellement 115 salariés et réalise un CA de 12 M€.

La diversification des activités (avec l'ouverture des Ateliers Weiss) pour un montant d'investissement de 2 millions d'euros, générant potentiellement 100 000 visiteurs par an, et le développement à l'export sont les deux piliers de la stratégie de développement de l'entreprise.

Parallèlement, Weiss s'est engagée dans des mesures d'efficacité énergétique afin de maîtriser ses coûts et réduire son impact sur l'environnement. Depuis 2014, la politique de l'entreprise a permis de réduire de 40 % ses consommations de gaz et de 15 % ses consommations d'électricité.

Dans ce cadre, l'entreprise a internalisé depuis le 1^{er} juillet 2016 la compétence de fourniture d'énergies avec la gestion et la maintenance de ses équipements dans le but de maîtriser les process et les consommations d'énergies.

L'entreprise souhaite également investir et a ciblé, grâce à des audits, plusieurs postes de dépenses prioritaires : remplacement de la chaudière vapeur, mise en place d'un compresseur à air à vitesse variable, remplacement du système de gestion technique centralisée du bâtiment pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire, mise en place de variateurs de vitesse sur la pompe de distribution du froid et sur la ventilation.

Le coût prévisionnel de ces investissements s'élève à environ 77 000 € HT.

La concrétisation de ce projet permet de répondre à plusieurs enjeux :

- le maintien et le développement de l'emploi sur le territoire : grâce à ce projet, deux personnes sont recrutées (technicien de maintenance et ingénieur),
- la réduction de l'impact environnemental : les économies réalisées sont estimées à 272 MWh/an, soit 16 300 €/an,
- l'amélioration de la productivité et la maîtrise des coûts de l'entreprise.

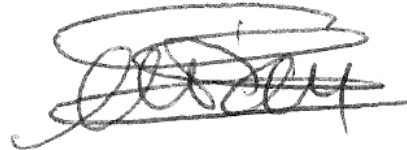
Sur la base d'un taux d'intervention de 10 % du coût de l'investissement hors taxes, l'aide de Saint-Etienne Métropole s'élève donc à 7 700 € environ.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve l'attribution d'une aide financière de Saint-Etienne Métropole à WEISS d'un montant de 7 700 € environ,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à verser l'aide correspondante,**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le budget 2016 ligne « SERV20422 Aide éco ».**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU